

# Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

## Les membres du PTP-11 s'entendent sur une liste de dispositions suspendues

**Les 11 pays du Partenariat transpacifique (PTP-11 : (Australie, Brunei, Canada, Chili, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour et Vietnam) ont annoncé qu'ils sont parvenus à un consensus sur les « éléments fondamentaux » de l'entente en marge du Sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) tenu à Da Nang, au Vietnam, les 9 et 10 novembre.**

L'accord du PTP, qui a été renommé Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), inclura l'accord du PTP original, à l'exception de quelques dispositions techniques comme le moment où l'accord devient juridiquement contraignant et la manière dont les nouveaux pays peuvent s'y joindre, a affirmé le groupe.

« Les ministres confirment que l'instrument juridique proposé pour le PTPGP permet aux participants d'agir de façon décisive en temps opportun pour faire avancer leurs objectifs communs. Les ministres réaffirment que le PTPGP démontre leur ferme engagement envers l'ouverture des marchés, la lutte contre le protectionnisme et la progression de l'intégration économique régionale », peut-on lire dans la déclaration ministérielle diffusée à la fin de la réunion.

L'accord suspendra 20 dispositions de l'entente originale négociée avec les États-Unis. Maintenant que ces derniers se sont retirés de l'accord après l'arrivée du président Trump à la Maison-Blanche, les pays restants ont décidé de geler les enjeux qui n'ont pas besoin d'être réglés avant le retour des États-Unis au sein du groupe. Cela inclut principalement des dispositions du chapitre sur la propriété intellectuelle, mais également des enjeux relatifs aux investissements et aux télécommunications. Le groupe a cependant décidé de garder intactes les concessions sur l'accès au marché; particulièrement les concessions accordées dans les secteurs agricoles.

De plus, les ministres ont convenu de poursuivre les négociations sur quatre éléments précis « à finaliser avant la date de signature par consensus entre toutes les parties pour que les suspensions prennent effet ». Il s'agit des sociétés d'État, Annexe IV, soulevé par la Malaisie; des services et investissements, mesures non conformes, Annexe II, soulevé par le Brunei Darussalam dans le contexte de l'industrie du charbon; du règlement des différends (sanctions commerciales) – Article 28.20, soulevé par le Vietnam; et finalement de l'exception culturelle, soulevé par le Canada.

Les ministres ont chargé les fonctionnaires de continuer leurs travaux techniques pour finaliser ces quatre éléments, mais ont évité de fournir une date précise d'achèvement, et se sont seulement engagés à le faire d'ici la date de la signature de l'accord.

### Plus qu'un mois avant la CM11

À la fin de la session extraordinaire du Comité de l'agriculture du 10 novembre, son président, l'ambassadeur kényan Stephen Karau, a rappelé aux délégués qu'il ne leur reste qu'environ quatre semaines avant le début de la 11<sup>e</sup> Conférence ministérielle de l'OMC qui aura lieu à Buenos Aires (Argentine – CM11). L'objectif principal du président du Comité de l'agriculture est de présenter « les grandes lignes d'un ensemble possible de résultats en matière d'agriculture et un nombre limité d'enjeux aux fins de revue par les ministres à la CM11 ». Pour y parvenir, l'ambassadeur Karau a distribué un document de compilation révisé qui vise à faciliter les négociations d'ordre textuel.

La première version de cette matrice de proposition avait été remise aux Membres à la fin octobre. Le président l'a mise à jour pour y inclure plusieurs nouvelles propositions présentées par les Membres :

- simplification des tarifs (Tunisie, 30 octobre)

- soutien interne (Argentine, 2 novembre)
- sauvegarde spéciale (SGS, Philippines, 8 novembre)
- accès aux marchés (Argentine, Brésil, Chili, Paraguay, Thaïlande et Uruguay, 9 novembre)
- interdictions ou restrictions d'exportation (Singapour, 10 novembre)
- concurrence à l'exportation (Canada, Chili et Suisse, 10 novembre)

« Le meilleur moyen de garantir le succès de la CM11 serait bien sûr que les Membres soient entièrement d'accord sur un ensemble de résultats à Genève avant de se rendre à Buenos Aires », a souligné M. Karau, ajoutant que « selon l'enjeu, on pourrait parvenir à un résultat substantiel, à un programme de travail après la CM11 ou à une combinaison des deux. »

### Soutien interne

Le soutien interne demeure l'enjeu qui a reçu le plus d'attention lors des réunions sur l'agriculture tenues à Genève jusqu'à présent. Même si des différences persistent, l'enjeu reste la priorité pour la grande majorité des Membres.

Les Membres, généralement parlant, ont bien accueilli les efforts déployés par l'hôte de la CM11 pour rapprocher les points de vue. Cependant, certains Membres comme l'UE se sont dits fortement préoccupés par l'iniquité des niveaux de concessions de la proposition, affirmant que la contribution de chacun devrait être proportionnelle. Le Mexique a indiqué qu'il ne peut pas accepter de faire des concessions plus importantes que celles de certains pays développés.

En parlant au nom du G-10, la Suisse a affirmé que seul un résultat modeste peut être envisagé pour la CM11. Elle doute que les points de vue divergents des Membres sur le soutien interne puissent être conciliés dans le cadre de cette proposition, ajoutant que plusieurs des pays du G-10 auraient à apporter des changements disproportionnés

comparativement à ceux dont les subventions influencent le plus les marchés mondiaux.

L'Australie et le Canada ont critiqué l'exclusion du soutien de l'article 6.2 et du soutien de la catégorie bleue, déclarant que si les Membres délaissent certains éléments maintenant, il sera difficile d'y revenir plus tard.

### Concurrence à l'exportation : affaires non résolues

Le Canada, le Chili et la Suisse ont soumis une proposition qui vise à tirer profit de la décision ministérielle de Nairobi sur la concurrence à l'exportation pour s'assurer que les transactions non commerciales seront utilisées pour contourner la décision ministérielle. Le groupe a par conséquent appelé les Membres à « viser l'atteinte de disciplines améliorées sur les crédits à l'exportation, les garanties sur les crédits à l'exportation ou les programmes d'assurance, les entreprises commerciales d'État qui exportent des produits agricoles et l'aide alimentaire internationale. »

### DSP et MSS

La discussion axée sur la détention de stocks publics (DSP) à des fins de sécurité alimentaire et le mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS) pour les pays en développement a prouvé que les Membres ont encore des vues très divergentes sur ces deux enjeux. L'ambassadeur Karau a indiqué que différents points de vue demeurent entre ceux qui veulent exclure le programme de DSP de la MGS et ceux qui veulent prolonger la clause de paix de 2013 conclue à la conférence ministérielle de Bali. Le Canada a insisté sur la nécessité des mécanismes de sauvegarde pour s'assurer que les pays n'augmentent pas les tarifs appliqués pour les produits concernés par les programmes de DSP.

En ce qui a trait au MSS, les discussions restent brèves et unilatérales. Ses partisans ont commencé à explorer « la possibilité de lier le mécanisme proposé aux SGS existantes pour régler ses enjeux particuliers », a déclaré M. Karau.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : [www.producteurslaitiers.ca](http://www.producteurslaitiers.ca), [www.poulet.ca](http://www.poulet.ca), [www.lesoeufs.ca](http://www.lesoeufs.ca), [www.leseleveursdedindonducanada.ca](http://www.leseleveursdedindonducanada.ca), [www.chep-poic.ca](http://www.chep-poic.ca).

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

